



GROUPE SECOB

l'Expertise du Conseil

ASSOCIATION
NEUROFIBROMATOSES &
RECKLINGHAUSEN

Exercice clos le 31 décembre 2014

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels



GROUPE SECOB

l'Expertise du Conseil

NEUROFIBROMATOSES & RECKLINGHAUSEN ASSOCIATION

Exercice clos le 31 décembre 2014

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association NEUROFIBROMATOSES & RECKLINGHAUSEN, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.



I- OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Faits significatifs » de l'annexe concernant l'impact financier d'un programme de subvention à la recherche 2011-2014.

II- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.



GROUPE SEC OB

l'Expertise du Conseil

III- VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral du président et dans les documents adressés aux Membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Nantes, le 25 février 2015

Le commissaire aux comptes

GROUPE SEC OB NANTES

6 rue de la Cornouaille - BP 81503

44315 NANTES Cedex 3

Tél. 02 40 52 03 03

S.A.S au capital de 215.000 € - Siret 862 801 032 00064

GROUPE SEC OB Nantes

Marc RETAILLEAU

BILAN SYNTHETIQUE
ASSOCIATION NEUROFIBROMATOSES
Du 01/01/2014 au 31/12/2014

ACTIF	Exercice N			N-1	PASSIF	Exercice N net	Exercice N-1 net
	Brut	Amortissements et provisions	Net				
Actif immobilisé :					Capitaux propres		
Immobilitisations incorporelles					Capital		
- Fonds commercial					Ecart de réévaluation		
- Autres	7 242	7 112	129	1 179	Réserves :		
Immobilitisations corporelles	7 161	6 935	226	404	- Réserve légale		
Immobilitisations financières	15	15	15		- Réserves réglementées		
TOTAL I	14 417	14 047	371	1 582	- Autres	148 979	148 979
Actif circulant :					Report à nouveau		
Stocks et en-cours (autres que marchandises)					Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	465 672	502 795
Marchandises	6 944		6 944	4 146	Provisions réglementées	20 737	37 123
Avances et acomptes versés sur commandes				100	TOTAL I	635 367	614 651
Créances :					Provisions pour risques et charges (II)		
Clients et comptes rattachés					Dettes		
Autres	2 866		2 866	1 820	Emprunts et dettes assimilées		
Valeurs mobilières de placement	545 602		545 602	576 121	Avances et acomptes reçus sur commandes	2 959	69
Disponibilités (autres que caisse)	85 147		85 147	39 494	Fournisseurs et comptes rattachés	2 617	8 544
Caisse	34		34	2	Autres	5 576	8 613
TOTAL II	640 593		640 593	621 682	TOTAL III		
Charges constatées d'avance (III)					Produits constatés d'avance (IV)		
TOTAL GENERAL (I+II+III)	655 010	14 047	640 963	623 264	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	640 963	623 264

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE
ASSOCIATION NEUROFIBROMATOSES
Du 01/01/2014 au 31/12/2014

CHARGES (Hors taxes)	Exercice N Net	Exercice N-1 Net	PRODUITS (Hors taxes)	Exercice N net	Exercice N-1 net
CHARGES D'EXPLOITATION :			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	9 128	2 904	Ventes de marchandises	10 531	4 123
Variation de stock (marchandises)	2 799	1 834	Production vendue (biens et services)		
Achats d'approvisionnement	-	332	Production stockée		
Variation de stock (approvisionnement)			Production immobilisée	5 100	1 650
Autres charges externes	36 198	31 165	Subventions d'exploitation	180 259	165 454
Impôts, taxes et versements assimilés			Autres produits	10 950	35 615
Rémunération du personnel			Produits financiers		
Charges sociales					
Dotations aux amortissements	1 548	2 274			
Dotations aux provisions					
Autres charges	139 489	200 582			
Charges financières					
TOTAL (I)	183 563	235 422	TOTAL (I)	206 840	206 843
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)			PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)	77	
IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)	2 617	8 544			
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	186 180	243 966	TOTAL DES PRODUITS (I+II)	206 917	206 843
BENEFICE OU PERTE	20 737	37 123			
TOTAL GENERAL	206 917	206 843	TOTAL GENERAL	206 917	206 843

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du Plan comptable des Associations validés officiellement par le Comité de la réglementation comptable et par arrêté du 8 avril 1999
- Au Plan Comptable Général 2005 intégrant notamment les règlements relatifs à la comptabilisation, l'évaluation et la dépréciation des actifs.

Les hypothèses retenues pour l'établissement des comptes annuels respectent les principes comptables de base :

- ✓ Prudence
- ✓ Continuité de l'exploitation
- ✓ Indépendance des exercices
- ✓ Non compensation
- ✓ Permanence des méthodes par rapport à l'exercice précédent
- ✓ Coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Le trésorier,

Julien THURION



FAITS SIGNIFICATIFS

Poursuite du programme de recherche 2011-2014 ; 110.000 € ont été versés sur l'exercice 2014.

L'activité des délégués (marchés, manifestations diverses) a augmenté. Nous avons refait un stock d'objets à vendre pour 8.895 €

EVENEMENTS POSTERIEURS

L'association est en cours de liquidation des actifs placés auprès de la banque COURTOIS.

Nous avons également procédé à de nouveaux placements auprès de GROUPAMA.

FRAIS DE RECHERCHES ET DEVELOPPEMENT

Néant.

REGLES ET METHODES D'EVALUATION*a) Immobilisations incorporelles et corporelles*

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties suivant le mode linéaire sur leur durée d'utilité inchangée par rapport à l'exercice précédent. La base amortissable d'un actif est sa valeur brute.

Les modes d'amortissement pratiqués sur l'exercice sont les suivants :

- | | |
|----------------------------------|-----------------|
| • Logiciels | Linéaire, 4 ans |
| • Matériel informatique | Linéaire, 4 ans |
| • Matériel et mobilier de bureau | Linéaire, 5 ans |

b) Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition, c'est-à-dire à leur coût d'entrée dans le patrimoine de l'Association.

Une provision pour dépréciation est constatée sur les avances financières accordées quand la recouvrabilité de celles-ci s'avère incertaine à la clôture de l'exercice.

En fonction de la situation des filiales, des provisions peuvent être constituées sur les titres de participation.

c) Stocks

Ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et sont valorisés selon la méthode du coût premier entré, premier sorti.

Des provisions pour dépréciation sont enregistrées quand la valeur de réalisation est inférieure au coût historique.

d) Créances et dettes

Les comptes clients enregistrent les opérations relatives aux prestations fournies par l'unité à ses usagers qu'elles soient payées par les usagers eux mêmes ou prises en charge par divers organismes (CPAM,...). Le solde du compte correspond aux prestations facturées en attente de paiement.

Les factures présentant un risque de non recouvrement sont transférées au compte clients douteux ou litigieux pour subir une dépréciation par voie de provision.

Les autres créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale et dépréciées lorsque leur valeur résiduelle est devenue inférieure à leur valeur comptable.

e) Valeurs mobilières de placement

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont valorisées selon la méthode du coût premier entré, premier sorti. Une estimation est effectuée en fin d'exercice selon leur cours du dernier jour de l'exercice. Les moins values éventuellement dégagées sur certaines valeurs doivent être comptabilisées sous forme de dépréciation.

f) Subventions

Les subventions d'investissement affectées à un bien renouvelable par l'Association sont maintenues au passif du bilan au compte « Subventions externes non amortissables » ; les subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables par l'Association sont inscrites au passif et reprises selon le rythme d'amortissement du bien financé.

g) Fonds Dédiés :

Sont constatées en fonds dédiés les ressources reçues dans le cadre d'appels à la générosité publique ou par subvention, affectées par des tiers financeurs à des projets définis et qui n'ont pu encore être utilisées conformément à l'engagement pris à leur égard.

Il en est de même pour les legs assortis d'une clause d'affectation.

Au compte de résultat sont enregistrés :

- en charges dans le poste « Engagements à réaliser sur ressources affectées », les dons et legs reçus dans l'exercice et non utilisés à la clôture ;
- en produits dans le poste « Report des ressources non utilisés des exercices antérieurs », la reprise des sommes inscrites en fonds dédiés lors des exercices précédents, au fur et à mesure que les dépenses relatives aux projets sont engagées.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES**Tableau des mouvements des immobilisations**

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	01/01/2014	Acquisitions	Sorties	31/12/2014
Logiciels	7 072	170		7 242
...				
TOTAL INCORPORELLES	7 072	170	-	7 242

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	01/01/2014	Acquisitions	Sorties	31/12/2014
TERRAIN				
Terrain				
Aménagements de terrain				
Sous-total ...	-	-	-	-
CONSTRUCTIONS				
Constructions				
Agencement des constructions				
Sous-total ...	-	-	-	-
AUTRES IMMO. CORPORELLES				
Agencements, installations				
Matériel et outillages				
Matériel de transport				
Matériel informatique	6 860	152		7 012
Matériel de bureau	149			149
Mobilier de bureau				
Matériel médical				
Sous-total ...	7 009	152	-	7 161
Immo. corporelles en cours				-
TOTAL CORPORELLES	7 009	152	-	7 161

TOTAL	14 081	321	-	14 402
--------------	---------------	------------	----------	---------------

Tableau des amortissements

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	01/01/2014	Dotations	Diminution Reprises	31/12/2014
Logiciels	5 893	1 219		7 112
...				
TOTAL INCORPORELLES	5 893	1 219	-	7 112

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	01/01/2014	Dotations	Diminution Reprises	31/12/2014
<u>TERRAIN</u>				
Terrain				
Aménagements de terrain				
Sous-total ...	-	-	-	-
<u>CONSTRUCTIONS</u>				
Constructions				
Agencement des constructions				
Sous-total ...	-	-	-	-
<u>AUTRES IMMO. CORPORELLES</u>				
Agencements, installations				
Matériel et outillages				
Matériel de transport				
Matériel informatique	6 457	329		6 786
Matériel de bureau	149	-		149
Mobilier de bureau				
Matériel médical				
Sous-total ...	6 606	329	-	6 935
Immo. corporelles en cours				-
TOTAL CORPORELLES	6 606	329	-	6 935
TOTAL	12 499	1 548	-	14 047

PROVISIONS

NATURE DES PROVISIONS	Montant en début d'exercice	Dotation de l'exercice	Reprise sur provision		Montant fin d'exercice
			Utilisée	Non utilisée	
<u>Provisions réglementées</u>					
... Détail des provisions réglementées					
Sous-total ...	-	-	-	-	-
<u>Provisions pour risques et charges</u>					
Provisions pour litiges					
Provisions pour perte de change					
Autres provisions pour risques					
Sous-total ...	-	-	-	-	-
<u>Provisions pour dépréciation</u>					
Dépréciation des stocks					
Dépréciation des comptes de tiers					
Dépréciation des comptes financiers	-			-	
Sous-total ...	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	-	-	-	-	-

Dont dotations et reprises	- d'exploitation	-	-	-	
	- financières	-			
	- exceptionnelles				

ETAT DES ECHEANCES, DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 an à moins de 5 ans	A 5 ans et plus
Emprunts et dettes assimilées				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 959	2 959		
Personnel et compte rattachés				
Organismes sociaux				
Etat, impôts et taxes	2 617	2 617		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	5 576	5 576	-	-

Emprunts remboursés en cours d'exercice
Emprunts souscrits au cours de l'exercice

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
<u>De l'actif immobilisé</u>			
Prêts			
Autres immobilisations financières	15	15	
Sous-total ...	15	15	-
<u>De l'actif circulant</u>			
Fournisseurs débiteurs	2 650	2 650	
Usagers et comptes rattachés			
...			
Produits à recevoir	323	323	
Sous-total ...	2 973	2 973	-
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	2 988	2 988	-

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts remboursés en cours d'exercice

PRODUITS A RECEVOIR

Les produits à recevoir sont inclus dans les rubriques suivantes :

- Rist, Rabais, remises à obtenir et avoirs à recevoir	-	
- Organismes sociaux - produits à recevoir	-	
- Produits à recevoir		1 070
Intérêts à recevoir :		
* solde de subvention à recevoir	1 070	
* ...	-	

TOTAL PRODUITS A RECEVOIR**1 070****CHARGES A PAYER**

Les charges à payer sont incluses dans les rubriques suivantes :

- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	
* Intérêts courus non échus	-	
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 959
* Factures non parvenues	2 959	
- Dettes fiscales et sociales		-
* Dettes provisionnées pour congés à payer	-	
* Autres charges de personnel à payer	-	
* Organismes sociaux - charges à payer	-	
* Charges sociales sur congés à payer	-	
* Etat des charges à payer	-	
- Autres dettes		-
* Divers - charges à payer	-	

TOTAL CHARGES A PAYER**2 959****CHARGES CONSTATEES D'AVANCE**

Détail des charges constatées d'avance :

Fournisseurs, charges facturées d'avance	-
Stock de fournitures :	-

TOTAL...

-

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Détail des produits constatés d'avance :

Subventions	
Autres	-

TOTAL...

-